

## Conseil d'établissement du 7 février 2022

### Membres parents

- Madame Auger
- Madame Brisson
- Madame Tremblay
- Madame Chamakh
- Madame Fortin-Lemaire
- Monsieur Lefèvre
- Madame Bétancourt

### Membres absents

### Membres du personnel

- Madame Marie-Ève Beauséjour
- Madame Catherine Dubois
- Mme Patricia Séguin
- Madame Bianca (stagiaire Mme Patricia)
- Madame Irène Ghatas (remplaçante Mme Stéphanie)

### Membres du personnel absent

Aucun

### Membre de la communauté

Aucun

### Direction

- Madame Anouk Bilodeau

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Après vérification du quorum, ouverture de la séance à 18 h 34

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Chamakh propose et Mme Fortin-Lemaire appuie

3. Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2021

Mme Chamakh propose l'adoption du procès-verbal, Mme Brisson appuie.

#### 4. Question du public

Aucune question

#### 5. Mot de la présidente

Collecte des masques :

Madame Bilodeau a approché le GRAME, mais il y a des démarches faites par le CSS. Quand ce sera officiel, les directions d'écoles seront informées de la politique du CSS en matière de collecte de masques. Ils sont en appel d'offres pour ce service.

Suivi des élèves filmés par un membre du personnel de l'école :

Il y a eu une rencontre avec l'équipe-école et un dépliant distribué avec 25 questions pour bien intervenir (*Rôle modèle en éducation*). L'idée n'est pas de chercher un coupable, il s'agit de sensibiliser.

Coups de chapeau :

- La remise des outils techno aux élèves pendant l'enseignement à distance a été bien organisée.
- L'adaptation aux mesures sanitaires est bien menée, ne pas lâcher. On sait que nos enfants sont en sécurité grâce au personnel de l'école.
- Sdg : merci madame Irène qui a repris le flambeau efficacement.

#### 6. Mot de la direction

C'est la semaine des enseignants, lancée aujourd'hui avec une séance de massage sur chaise de 15 minutes, le but étant d'alléger le poids sur les épaules du personnel. Merci!

On a souligné la journée de la *Santé mentale*, le 26 janvier.

Suivi covid :

On s'est concentré sur le rattrapage scolaire en janvier. Moins de 5 élèves absents en raison de la covid. Pas d'employé en isolement covid. L'application des mesures se passe bien. Pas de parascolaire encore. On prépare les activités de passage vers le secondaire.

Suppléance en soutien jusqu'au 11 février pour palier un besoin. Personne flottante.

Formation Code noir, le 11 février pour les employés (cas d'urgence dans le cas de l'intrusion d'une personne armée).

Depuis 1<sup>er</sup> février, il y a une TS (Mme Métayer) 1 journée semaine pour le lien avec les familles défavorisées et l'école.

Soirée parents, le 10 février par teams et accès au bulletin le 11 février.

7. Dépôt de documents

7.1. Grille-matières

7.2. Calendrier scolaire (point reporté au mois de mars) car on doit attendre la réponse du ministre pour le nombre d'étapes, 3 ou 2

7.3. Mesure 50530

8. Grille-matières (pour approbation)

Présentation de la grille-matières faite par madame Bilodeau

Art dramatique retiré, car difficile de trouver des enseignants dans ce domaine. Il y a beaucoup plus d'engouement pour la danse et la musique.

Résolution 2122-8

Proposé par Mme Beauséjour, appuyé par M. Lefebvre

Approuvé à l'unanimité

9. Calendrier scolaire 2022-2023 (pour information) Point reporté

10. Mesure 50530 Embellissement cour d'école (pour approbation)

Rencontre au mois de janvier, documents déposés, les travaux commenceront en septembre 2022. Appel d'offres projets, au mois de juin, pas possible de faire les travaux l'été.

20 000\$ reçus de la Caisse Desjardins

Ministère donne 50 000\$

Demande à Arbres Canada de 3500\$ en attente de réponse.

Résolution 2122-9

Proposé par Mme Fortin-Lemaire, appuyé par M. Lefebvre

Approuvé à l'unanimité

## 11. Mesures protégées MEQ (pour approbation)

Plusieurs aides pour soutenir les élèves. Formulaire envoyé par le ministère. Le document montre que les mesures et le budget dédié sont attribués.

Depuis 2 ans, mesures décentralisées comme la mesure alimentaire (collation SdG et autres événements).

Rattrapage et tutorat (mesure qui paie les enseignants qui font soutien).

Consolidation des apprentissages, mesure décentralisée.

Mesure *À l'école, on bouge*, pas encore reçue, mesure dédiée par tirage au sort.

Mesure *Douance* pas reçue car pas de diagnostique à notre école.

Cour d'école, achat de matériel et animations.

Cour d'école, contrer la violence et intimidation, ex : Jeu de la semaine. Libération enseignants, etc.

Achat de livres pour bibliothèque.

Sortie scolaire en milieu culturel, difficile à appliquer car il faut aller vers des lieux répertoriés par le MEQ.

Nouvelle mesure :

- service de garde pour la libération de personnel pour de la formation (planification d'activités, etc.)
- bien-être à l'école

Résolution 2122-10

La présidente et la secrétaire doivent signer le document.

## 12. Vente du chandail de Philippe-Morin aux parents (pour approbation)

Pour faire suite au dernier CÉ sur la question des chandails usagés et le cas des familles défavorisées.

C'est confirmé que ce n'est pas un uniforme, car il n'est pas porté tous les jours et que c'est juste pour le sport.

Mme Auger comprend que c'est un uniforme pcq on oblige de payer, mais quand ce n'est pas un uniforme, il ne devrait pas y avoir l'obligation de payer, ça doit rester une option pour les parents.

Mme Bilodeau : on peut demander aux finissants de remettre leurs chandails.

Mme Auger insiste sur le fait que comme ce n'est pas un uniforme, on ne peut pas obliger l'achat.

Mme Fortin-Lemaire se demande si le port d'un chandail est vraiment lié à une meilleure hygiène.

Mme Beauséjour souligne le fait que cette décision a été faite pour que les élèves (surtout plus âgés) changent leur chandail.

M. Lefebvre est d'avis que les chandails usagés soient donnés et pas achetés.

Mme Auger dit que c'est la loi, on ne peut pas obliger les parents à payer, elle suggère qu'un système soit fait pour redistribuer les chandails. Elle propose de voter l'uniforme et faire de la pub pour que les parents ramènent les chandails.

Il ne faut surtout pas qu'un élève soit exclu du cours de gym. car il n'a pas son chandail.

Le CÉ approuve le port du chandail d'éducation physique considéré comme un uniforme qui reste vendu et de la publicité pour le retour des chandails trop petits et par les finissants.

Ajouter l'information de la disposition de chandails usagés dans la liste des affaires scolaires.

Résolution 2122-11

Proposé par Mme Fortin-Lemaire, appuyée par Mme Tremblay

Approuvé à l'unanimité

13. Brunch de Pâques (pour approbation)

Proposition d'un élève de 4<sup>e</sup> année qui demande de faire un brunch de Pâques en remplacement de celui de Noël annulé. Budget de 1000\$

Mme Tremblay propose, Mme Chamakh appuie

Approuvé à l'unanimité

## Résolution 2122-12

### 14. Mesure aide aux parents (pour information)

Le directeur de Victor-Thérien a trouvé un conférencier spécialiste de l'intimidation. Il propose 2 dates : le 5 ou 12 mai (conférence à distance). Gratuit pour les parents, en attente de la résolution du CÉ de V-Thérien, le mercredi 9 février.

### 15. Point du service de garde

Mme Irène prend le rôle de technicienne en sdg pour la première fois.

Elle remercie les enseignants et la direction pour leurs contributions. Les éducatrices ont suivi une formation sur l'activité physique et en redemande. Elles vont aussi suivre une formation sur l'éducation à la sexualité.

Nouvelle organisation pour le départ des enfants qui a permis de réduire le stress.

Des animateurs seront présents durant les journées pédagogiques pour faire des expériences scientifiques.

Essai de faire les inscriptions au JP en ligne, mais on garde encore le système papier.

### 16. Point du personnel

On a fait le Noël 2.0, le 4 février, la distribution des cadeaux (romans acheté \$ Club Optimiste et résolution CÉ) + Bingo et remise des prix acheté en décembre, un succès!

### 17. Rapport de la personne déléguée au comité de parents

Les sujets abordés :

Co2 dans les écoles

Manque de psychologues et d'orthophonistes, problème de salaires qui ne sont pas compétitifs.

Liberté d'expression (racisme, homosexualité, religion, etc.). Pas vraiment de suite de la demande des enseignants de reconnaître leur droit à l'expression. Le comité de parents a créé un sous-comité pour ce sujet et traitera les cas qui lui seront présentés. Ce sous-comité est constitué de parents, il reste à confirmer si des professionnels seront dans ce sous-comité.

Sommet annuel sur les troubles d'apprentissage

18. Rapport de l'OPP

Les parents seront peut-être sollicités pour le brunch de Pâques.

19. Divers

20. Levée de l'assemblée

À 20 h 23